



Rédacteur en Chef : S.Géhan

Rédacteur adjoint. L. Hébert

Webmaster : D.Dona

Quoi des Brumes

Jun 2010

Dans ce numéro :

Edito	1
Le coin brosse à reluire	2
Retraites, un texte de M.Husson	3
Finances : déclaration de guerre au monde du travail	4
Finances : 24/06/2010	5
On se lève tous pour la dette, la dette...	6
Le Coin du Noir	7
L'appel du 24 Juin SNAD-CGT	8
Retraites : policiers, douaniers, gendarmes	9
Ali Gator	10
Modèle recours en notation	11
Le coin AFP	12

Edito :

La lecture du compte-rendu de « l'Amicale des Directeurs », qui n'a d'amical que le nom, permet de mesurer la fracture existante entre notre hiérarchie et nous, la base. Les Directeurs régionaux (DR), et plus encore, les Directeurs interrégionaux (DI), s'inscrivent plus que jamais comme nos ennemis. Je crois que l'on se doit aujourd'hui, de ramener le concept de lutte des classes dans notre débat idéologique. A l'image de la société, notre administration vit l'individualisme forcené, une logique de performance et d'objectifs injuste où une caste de privilégiés tirent les fruits du travail d'une grande majorité. Le mépris inégalé dont les douaniers sont traités, la violence sociale présente lors des restructurations avec la fermeture des services, le déplacement d'office d'agents, la perspective quasi-nulle d'être un jour muté dans sa région d'origine, les premiers démissionnaires dans notre administration, l'absence totale de reconnaissance, l'abandon complet de missions de contrôle etc. tous ces éléments couplés avec les résultats aux dernières élections de la MASSE, me pousse vers une réflexion sur la manière de militer face à une régression sociale historique dans notre société, mais aussi une régression sans précédent des missions et des effectifs de la Douane. La défense d'un logement social douanier passe par une prise de conscience collective de Tous les Douaniers de la préservation de nos cités et de notre droit à un logement social.

Face aux mutations d'ampleur traversées par la Douane, face aux souffrances au travail endurées par les douaniers, notre syndicat doit plus que jamais, non pas accompagner des réformes arbitraires et injustifiées (comme la majorité des OS douanières), mais s'opposer fermement à une hiérarchie, déconnectée des réalités locales, obnubilée par un déroulement de carrière lié à des réductions d'effectifs et des fermetures de services. C'est d'une violence inouïe ! Comment réagir face à cette violence caractérisée ? Boycoter les CTPS-DR/DI, refuser cette mascarade de dialogue social où les cadres supérieurs ne sont que les fossoyeurs de la Douane de nos missions, de notre métier, de notre avenir ! Puisqu'ils aiment tant le privé, et la privatisation des services publics, dont la Douane, tant qu'il y a au bout des réformes et des réorganisations un régime indemnitaire conséquent, faisons leur goûter l'apprentissage d'une vraie colère des agents, prenons les en otage dans leurs bureaux, clamons avec force notre ras-le-bol, envahissons les CTPS-DR/DI et faisons leur comprendre que ce n'est pas eux qui commandent à nos destins mais nous ! Qu'ils soient DI, DR ou chefaillons zélés, nous ne pouvons plus tolérer leurs agissements nocifs ! Qu'une majorité d'organisations syndicales accepte d'être les accompagnateurs des réformes, cela les regarde !

Le SNAD-CGT a plus que jamais sa place comme syndicat d'opposition, en entamant un rapport de forces avec l'administration. Hélas, pour que ces mots aient une réelle signification, pour que ces vœux deviennent des actes, il faut une mobilisation d'ampleur, un refus de agents d'accepter l'inacceptable, une prise de conscience collective de l'iniquité des réformes en cours, passées et à venir.

La Brosse à reluire

Demande d'audience Mairie du Havre :

Deux mois plus tard, notre syndicat va enfin être reçu par les conseillers du Maire ! Comme quoi il ne faut pas désespérer...

Bonjour,

Suite au courrier en date du 15 Avril dernier concernant le devenir de la Cité des Douanes, vous serez reçu le mercredi 23 Juin 2010 par le secrétariat de M. Nicolas PERNOT - Directeur Général des Services de la Ville du Havre

Dans cette attente,

Salutations.

Catherine MOYON

Assistante de Nicolas PERNOT

Directeur Général des Services de la Ville du Havre

Résultats MASSE :

Au niveau local comme au niveau national, la CGT confirme son rang de première organisation syndicale. Au Havre, nous rions le clou, malgré la méthode de Sainte-Lagule, en obtenant 1 siège de plus ! Trois sièges pour la CGT ! Merci à vous !!!

En CA, nous obtenons 148 votes (nous passons donc en pourcentage de 38,5% en 2007 à 43,3% en 2010).

Mais la plus belle victoire est en CRM... nous gagnons un siège avec 181 votes (40,5% en 2007 et 50,5% en 2010).

INTERSYNDICALE CGT-FO-SOLIDAIRES/REPRESENTANTS DU CHS-DI SEINE MARITIME

Lettre ouverte à Monsieur le Président du CHS-DI

Le 25 mai 2010, nous nous sommes rendus pour une visite CHS au bureau central des Douanes du Havre.

Cette visite de site CHS était programmée depuis un certain temps, pourtant dès notre arrivée nous avons constaté que Monsieur M'sellati, ACOM des douanes du Havre et Madame L'hermitte, architecte du cabinet ACAUM, nous accueilleraient sans les équipements de protection individuelle réglementaires initialement prévus. Quid

de la sécurité ? Il est vrai que le coordinateur SPS n'a, quant à lui, pas jugé utile de se déplacer.

Nous avons également constaté que le plan affiché ne correspondait pas à celui dont nous avons connaissance. C'est ainsi que nous avons pu voir que la solution retenue pour équiper électriquement les bureaux, comprenait la mise en place de

très nombreuses multi-prises sous gouttières au sol. Dans le cadre de ces travaux, il est tout à fait possible de passer des alimentations dans le faux plafond qui va être posé. Nous demandons donc qu'un devis soit demandé pour effectuer cette opération et limiter ainsi les risques de chutes inhérents à la solution retenue.

Nous déplorons donc, une fois de plus que le CHS n'ait pas été consulté en amont pour tous les changements opérés puisqu'un plan avait été validé après échange entre la Direction des Douanes et les élus et que celui-ci ne correspondait pas à celui affiché dans les locaux et servant de base de travail aux ouvriers. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir demandé au cours des différents CHS communication des devis et des plans en bonne et due forme. Nous exigeons de recevoir les plans que vous avez fournis

aux entreprises ainsi que le plan modifié dès réception du devis électrique.

A notre entrée dans le bâtiment en travaux, nous avons constaté avec stupeur que les ouvriers travaillaient dans le noir, dans une poussière omniprésente, sans aucune aération (fenêtres et volets clos), qu'ils ne portaient pas de chaussures de sécurité, pas de masques, pas de casques... De plus, ils utilisaient de nombreux escabeaux, alors que les girafes présentes étaient pliées au sol. Les armoires électriques censément hors tension se sont avérées être sous tension, sans parler des innombrables fils électriques, détritiques, etc qui jonchaient le sol !

Mais le pire était encore à venir puisque nous avons constaté que la démolition du faux plafond du local social avait révélé la présence d'un flocage sur l'ensemble du plafond de ce dernier.

A ce titre, nous exigeons la communication immédiate du DTA du bâtiment (vendredi 28 mai, 14h, dernier délai). Si, passé ce délai, les documents ne nous sont pas transmis et/ou il s'avère qu'aucune analyse n'a été réalisée, nous

prendrons alors contact avec l'inspection du travail, afin de suspendre le chantier. Ceci, bien entendu, dans l'intérêt des ouvriers et des agents !

Dernière heure :

Le chantier a été suspendu suite à notre action !!!

Re : Le chantier a repris ! Nous vous tiendrons informés des dernières nouvelles (il apparaîtrait qu'aucun des prélèvements analysés ne contiendraient d'amiante) A suivre donc.

L'avenir radieux des retraites

Michel Husson, Regards, juin 2010

Le document d'orientation du gouvernement sur les retraites¹ est un bel échantillon de la novlangue chère à Orwell. Il s'engage par exemple à « conforter le système français dans ce qu'il a de plus profond, sa solidarité ». Or, les propositions mises en avant, et surtout celles qui sont par avance récusées, montrent au contraire la volonté de miner notre système de retraites.

Au préalable, il faut souligner que le document baigne dans l'ambiguïté car il ne distingue jamais le déficit actuel et le déficit ... dans 10 ou 30 ans. Or, ils ne sont pas de même nature : le déficit actuel a été provoqué mécaniquement par la crise qui a tari les ressources des régimes. Il faut donc des mesures exceptionnelles qui devraient consister en un prélèvement sur les revenus financiers. Ce ne serait que justice, puisqu'à notre connaissance, ce ne sont ni les salariés ni les retraités qui ont provoqué la débâcle. Certes, le gouvernement annonce une « contribution de solidarité sur les hauts revenus et les revenus du capital » (hors bouclier fiscal). Mais ce sera évidemment une mesure homéopathique qui permettra de faire passer le reste et ne suffira pas à couvrir le déficit actuel : il sera de fait reporté sur les retraités au gré des « réformes » à venir.

Puisque le problème des retraites est démographique, nous dit le gouvernement, la seule solution est de jouer sur la durée de cotisation et l'âge légal de la retraite. Certes, le nombre de retraités devrait augmenter plus vite que celui des cotisants, mais l'ampleur de ce phénomène dépend largement de ce qui va se passer sur le marché du travail : quel taux de chômage, quelle part d'emplois à temps partiel et quel taux d'emploi (notamment pour les femmes), quel recours à



l'immigration et quelle durée du travail ? De tout cela, le gouvernement ne dit mot et assène ses deux dogmes habituels.

Le premier est que l'on ne peut pas augmenter les ressources : les retraites, c'est aujourd'hui 13 % du Pib, et ce plafond ne devra jamais être dépassé au cours des décennies à venir. Le gouvernement ressort l'argument éculé de l'effet négatif des « charges » sociales sur l'emploi qu'il sait mesurer au millimètre : un point de cotisations sociales patronales, c'est 50 000 emplois de moins. Il a le culot de récuser une hausse du taux de cotisation salariale au nom du pouvoir d'achat des salariés et refuse aussi un élargissement de l'assiette au nom de la compétitivité. La ficelle est un peu grosse, car tous ces arguments reposent sur cet unique postulat : pas touche aux dividendes ! Et ils tombent tous - même celui de la compétitivité - si l'augmentation du coût du travail est compensée par une baisse du revenu des actionnaires.

Reste l'âge de la retraite qui est l'expression du cynisme dans toute sa splendeur : « vous vivez plus longtemps, eh bien travaillez plus longtemps ». Or, même ceux qui voudraient le faire ne le pourront pas en raison de l'état du marché du tra-

vail et cette « réforme » n'est qu'un moyen à peine déguisé de baisser les retraites. Et cela ne suffirait même pas, comme vient de le montrer le Conseil d'orientation des retraites.

Si le nombre de retraités augmente plus vite que celui des salariés et si la part du revenu national allant aux retraités est fixe, alors les pensions doivent baisser. Le théorème est incontournable.

C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà et c'est peut-être l'aspect le plus sinistre de cette dégradation permanente. Les jeunes commencent à cotiser de plus en plus tard pour de bonnes et de mauvaises raisons : allongement des études et période de galère avant de trouver un vrai emploi.

Ils devront déjà, en l'état, travailler jusqu'à un âge très avancé. Quant aux femmes, elles sont particulièrement pénalisées en raison de carrières interrompues ou incomplètes. Dans ces deux cas, les mesures d'âge fabriquent des bombes sociales à retardement et, dans l'immédiat, sapent la confiance dans un système de moins en moins solidaire et prévisible.

Le point essentiel est au fond le suivant : si l'on ne fait pas sauter le verrou des ressources supplémentaires, on en est réduit à gérer la régression sociale.



Déclaration de guerre au monde du travail !

Communiqué de la fédération des finances CGT

Chacun d'entre nous est maintenant fixé sur l'avant-projet de loi sur la réforme des retraites. Que ce soit au nom de l'équité ou des déficits, pour les fonctionnaires comme pour l'ensemble des salariés, c'est un recul social sans précédent que cet avant projet propose de mettre en œuvre dès l'année prochaine.

Le gouvernement SARKOZY, sous l'aiguillon du MEDEF, attaque le monde du travail en proposant d'inverser le sens de l'histoire alors que depuis plus d'un siècle le progrès était synonyme de réduction du temps passé au travail.

Concernant les hauts revenus, les revenus du capital et les entreprises, les mesures annoncées ne font que renforcer le caractère profondément injuste de cette réforme. Il ne s'agit que d'un écran de fumée qui ne saurait masquer le fait que ce sont bien les salariés qui sont mis à contribution.

En accentuant les conséquences des réformes antérieures, le gouvernement n'apporte par ailleurs aucune réponse nouvelle aux défis du chômage, des bas salaires, de la précarité, de la réduction des inégalités.

Aux Finances, la CGT appelle les agents de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi-public à se rassembler, avec leurs organisations syndicales, pour s'opposer à ces reculs programmés. Reculs qui trouveraient du fait du plan de rigueur budgétaire, des prolongements sans précédent dans tous les domaines : salaires, suppressions d'emplois, droits et garanties statutaires, remise en cause des missions et des services publics.

Toutes et tous ensemble, dans l'unité avec les salariés, les retraités et les privés d'emploi, c'est par notre mobilisation que nous pourrons peser sur cette politique pour imposer d'autres choix !

Dés le 24 juin, aux finances comme dans tout le pays, participons massivement à la grève et aux manifestations interprofessionnelles !

Montreuil le 17 juin 2010



Lettre d'information de la Fédération des Finances CGT

Communiqué commun CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Appel à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin

lundi 31 mai 2010

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le lundi 31 mai 2010 pour faire l'analyse de la journée de mobilisation du 27 mai pour l'emploi, les salaires et les retraites et pour envisager les suites.

Elles portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

Les organisations syndicales rappellent que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical ;
- la question des nouvelles ressources reste pleine et entière ;
- La situation de l'emploi se dégrade, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

Elles décident et appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010.

On se lève tous pour la dette, la dette...

"La propagande est à la démocratie ce que la matraque est à la dictature" N o a m C h o m s k y .

« Le secteur privé a besoin de détenir des titres de la dette publique pour des raisons de sécurité. Les portefeuilles financiers des agents économiques sont constitués de titres plus ou moins risqués : des actions, des obligations sur les entreprises publiques et des titres de la dette publique. Or les titres de la dette publique sont les actifs les moins risqués. Il n'est donc absolument pas souhaitable que l'endettement d'un Etat soit nul (...) On sait que le Japon peut vivre avec une dette supérieure à 130 %, l'Italie à 120 %, la Belgique à 100 % environ, sans que ni la croissance économique, ni la cohésion sociale, ni l'Etat ne soient déclarés en faillite. Au contraire, les marchés financiers sont très heureux de prêter au Japon, à l'Italie et à la Belgique. Ils savent très bien qu'il s'agit de placements sans risque » (Fitoussi Le Monde.fr, chat « La dette publique : la France est-elle en faillite ? », 1 1 / 0 1 / 2 0 0 6)

L'évocation de la potentielle perte d'un A, jusque là triple, me permet ,moi général Fillon, de vous promettre de la « sueur, du sang et des larmes ». Oh, pas les miens, pas aux Miens, pas à mon gouvernement « d'extrême droite plurielle » (I m s i) . N o n .

Mais pour vous ,bande de gueux, salariés, chômeurs, précaires,étrangers(j'ai les noms des cumulards) il est temps de cesser de vous goberger à l'insu de ceux qui font de la thésaurisation une a s c è s e . Pouvez-vous entendre ce que l'on vous dit d'ailleurs ?

Pouvez-vous comprendre que cette dette ne sera jugulée que par la compression des dépenses sociales ? (Ou que nous ne nous débarrasserons de ces dépenses sociales qu'avec cette dette.) Rien n'est

m o i n s s u r .

Je vous accorde que ce n'est pas évident. Je me souviens d'un article d'un nôtre journal qui titrait « La dette française, un fardeau..qui s'arrache sur les marchés »(Le Monde 9/1/2007).Ou encore ce récent numero de « La tribune » qui d'une part faisait le constat du caractère abyssal, catastrophique de la dette et d'autre part nous fournissait moult astuces pour investir dans les OAT(Obligations Assimilables du Trésor-des titres de dettes quoi, inaugurés par..Bérégovoy ,tout est là : <http://www.aft.gouv.fr/>)

Que n'êtes vous créanciers ? Vous entendriez la douceur de la mélodie que vous chantent Fitch Ratings, Moody's et Standard & Poor's (AAA AA+ BBB+) et cesseriez de faire référence a quelque utopique enjeu de société là où ne sont à l'ouvre qu'impératifs techniques, « ajustement structurel » disait-on il y a peu (sémantique par trop liée aux aventures postcoloniales)

Le peuple grec, à vous semblable, ne goûte guère ces ajustements techniques. Et se pique de nous faire rendre gorge.

Mais sous peu , il rentrera chez lui. Culpabilisé par l'information calibrée à son entendement, lassé des outrances véhémentes des plus rétifs et mari de se voir si seul en cette Europe qu'on lui disait fraternelle.

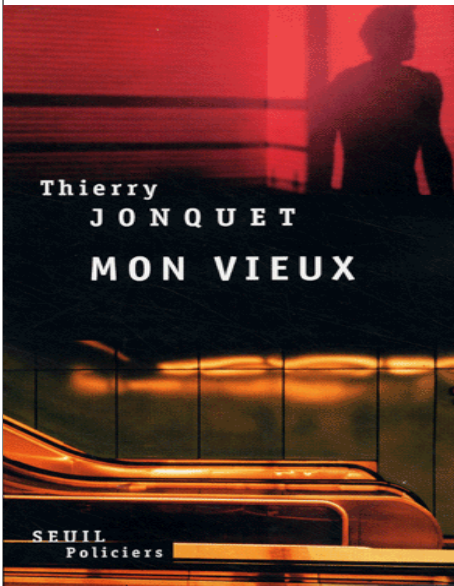
Aguerris par cet échauffement, nous dépècerons le reste du cochon (quelle trouvaille que ce PIIGS avec juste ce qu'il faut de mépris pour éviter l'accusation de racisme), et nous vous ferons oublier jusqu'à ce que fut le Conseil National de la Résistance et que ne subsistent que « les jours peureux » !

A moins que ne se réalise un cauchemar qui chaque nuit me suit. J'y vois l'ampleur, la violence de la mobilisation sociale être à la hauteur de la violence croissante exercée par nous les dominants , criminels au pou-

voir que nous sommes...Oublieux des tenants et aboutissants de notre présence en ces lieux à tel point qu'un jour la rhétorique creuse de la démocratie ne suffise plus à masquer la forfaiture de notre engagement au service exclusif de la finance .

« Voilà d'ailleurs la redécouverte que vont bientôt faire, ébahis, les gens qui nous gouvernent, qu'on appellerait à peine « hommes politiques », spécialement au niveau européen, tant ils semblent ignorants des forces fondamentales de la politique : il y a des peuples, en dernière analyse la souveraineté en émane, et passé certains seuils de mécontentement ce sont eux qui se chargent de tout envoyer valser. Evidemment ça fait des processus un peu désordonnés - de ceux qui font les cauchemars de la finance. Or l'antagonisme par lequel on a ouvert la présente analyse - corps sociaux vs. finance -, en fait permanent mais le plus souvent inaperçu, apparaîtra bientôt à l'os - si ça n'est pas déjà fait. Et retour à la question décisive de l'« arbitrage ». La politique est une affaire de puissance et par conséquent de violence . (.)

(.)faire éponger le surendettement par la finance elle-même, avant de tirer le rideau. Voilà où les taxes sur les transactions financières trouvent leur meilleure pertinence. Mais pas avec des taux microscopiques à la Tobin qui ne voulait que mettre « un peu de sable dans les rouages ». Ce ne sont pas de menus grains de sable qu'il faut balancer dans la machine mais quelques bons pavés fiscaux - en laissant toujours ouverte la possibilité d'apprécier si des pavés tout court. Tout le monde a idée de l'énormité du volume des transactions et de ce que leur taxation peut rapporter comme recettes phénoménales. Gageons qu'il y a là largement de quoi rembourser les dettes publiques ; aider au financement des retraites, etc. Les amis de la banque vont hurler qu'on prend leur chère finance pour une vache à lait, qu'on veut la traire, peut-être même la tuer. Et ils n'auront pas tort. »F LORDON



Résumé :

Alain Colmont est scénariste pour la télévision. Pas une star du feuilleton pour ménagères de moins de cinquante ans, plutôt un petit faiseur qui baisse la tête devant les producteurs arrogants. Ce qui l'aide à survivre, c'est le bonheur de sa fille qu'il reconstruit au jour le jour depuis l'accident de scooter qui la laissa défigurée, à seize ans.

Daniel Tessandier vit dans une chambre de bonne appartenant à une dame charitable, avec le RMI comme unique objectif. Pour conserver un semblant de vie sociale, Daniel est prêt à tout.

Nanard, lui, est le chef des clodos. Le ventre proéminent et la lippe baveuse, il trône juste entre le Prisu et la bouche de métro, terrifiant les petits et séduisant les matrones pour un litre de Villageoise.

Entre ces trois hommes, rien de commun si ce n'est le fameux destin jouant à quitte ou double. Ajoutons la canicule, un quartier : Belleville, une époque : l'été 2003, et enclenchez la machine à "rêver", sans oublier que quelque part, un mécanisme irréversible s'est mis en branle, un mécanisme qui broie des vies : la chance...

Auteur :

Né à Paris en 1954, auteur de polars, **Thierry Jonquet** fait figu-

re de référence dans ce genre littéraire et bien au-delà. Engagé politiquement dès son adolescence, il entre à Lutte ouvrière en 1970 sous le pseudonyme de Daumier (caricaturiste du XIXe siècle), puis à la Ligue communiste révolutionnaire l'année de son bac. Après des études de philosophie rapidement avortées et plusieurs petits boulots insolites, un accident de voiture bouleverse sa vie : il devient ergothérapeute et travaille successivement dans un service de gériatrie puis un service de rééducation pour bébés atteints de maladies congénitales, et enfin dans un hôpital psychiatrique où il exerce les fonctions d'instituteur. Inspiré par l'univers de Jean-Patrick Manchette, son premier roman, 'Le Bal des débris', est publié en 1984 bien qu'il ait écrit quelques années plus tôt. 'Mémoire en cage' paraît en 1982, suivent 'Mygale' (1984), 'La Bête et la belle', les Orpailleurs (1993), qui confirment le talent de **Thierry Jonquet** pour le roman au réalisme dur, hanté par la violence et les questions de société. Ainsi, « Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte » paru en 2006 évoque sans tabous la violence et l'antisémitisme qui sévissent dans certaines banlieues. **Thierry Jonquet** a également scénarisé plusieurs bandes dessinées parmi lesquelles 'Du papier faisons table rase', dessiné par Jean-Christophe Chauzy. Plébiscité par la critique, l'une des plus élogieuses est signée Tonino Benacquista qui écrit de lui : 'Jonquet sculpte la fiction, c'est le matériau qu'il façonne pour lui donner une âme, le même que celui d'Highsmith ou de Simenon, il est difficile d'en citer beaucoup d'autres.' Alors qu'il venait de publier 'Ad Vitam aeternam', **Thierry Jonquet**, décède en août 2009, après avoir lutté deux semaines contre la maladie.

Avis

Au delà de l'intrigue, c'est le sentiment du glissement vers l'inéluctable qui domine pendant tout le roman et jusqu'au dénouement digne des polars américains. **Thierry Jonquet** réussit cependant à nous déli-

vrer un message : Personne n'est à l'abri de la précarité. Cette monstruosité a des mécanismes perfectionnés qui lui permettent d'atteindre tout à chacun. À travers les exemples de personnages et de personnalités diverses qu'il fait s'entrechoquer, l'auteur démonte ces engrenages infernaux qui peuvent mener quiconque au fond des enfers. Les vrais héros du roman se nomment : souffrance, précarité et solitude. Des thèmes sociaux que **Thierry Jonquet** prend un malin plaisir à décortiquer, lui qui dit toujours s'inspirer d'authentiques faits divers relevés dans la presse pour nourrir son oeuvre. Le maître français du « polar social » fait une nouvelle fois preuve d'une grande compassion envers ses héros malheureux. Comme s'ils n'étaient en rien responsables de leur descente aux enfers, de cette déveine qui rythme leur vie dans une société dont les rouages ne tournent plus très rond. Un constat amer de l'auteur qui fait dire à un personnage qu'«un jour ou l'autre la société française finira bien par prendre conscience des problèmes de la prise en charge des personnes du troisième, et même du quatrième âge... Il faudrait un électrochoc, mais quoi exactement ? Je ne sais pas !». Que dire lorsque l'on sait que la canicule de 2003 et ses 15 000 morts n'ont même pas eu cet effet ?!

Cet ouvrage est une véritable potion anti-bling-bling, une immersion dans l'univers de « la cloche », du RMI et de la débrouille. C'est aussi une accusation condamnant une société de plus en plus vouée à la cruauté sociale et à l'égoïsme organisé.

24 juin 2010 : appel du Conseil syn- dical du SNAD

Le 24 juin, par la grève et les manifestations, imposons d'autres choix pour le service public, l'emploi, les retraites et les salaires !

Les manifestations du 27 mai ont rassemblé près d'un million de salariés des secteurs public et privé, des privés d'emplois, des jeunes et des retraités. **La dynamique de la mobilisation est en marche.**

Dans le cadre de l'appel unitaire à la mobilisation le 24 juin, le SNAD CGT appelle tous les douaniers à s'inscrire dans cette journée d'action, à se mobiliser par la grève et à participer massivement aux manifestations.

Le plan de rigueur du gouvernement se traduit par l'aggravation de la baisse des moyens de fonctionnement des administrations. Dans cet environnement, si les douaniers ne montrent pas, eux aussi, leur détermination à défendre leurs missions, leurs emplois, leurs moyens et leur statut, c'est l'avenir même

du service public douanier qui peut être menacé.

C'est dans ce contexte de réduction budgétaire, qu'il faut mener le combat essentiel sur la problématique du financement des retraites, en posant en premier lieu la question de l'emploi et du niveau des rémunérations.

Cette journée d'action doit nous permettre d'affirmer haut et fort que d'autres choix de société sont possibles et indispensables.

C'est pourquoi le SNAD CGT revendique :

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois en douane afin d'assurer nos missions avec efficacité et de favoriser une amélioration des conditions de travail ;

- ▶ le maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans à taux plein ;

- ▶ la prise en compte des propositions des organisations syndicales sur le financement des retraites garantissant le niveau des pensions ;

- ▶ une amélioration du dispositif de reconnaissance de la pénibilité du travail des emplois classés en surveillance et la reconnaissance de nouvelles situations de travail pénible en douane.

Rien n'est encore joué, tout est à conquérir.

Tous ensemble nous pouvons gagner sur le dossier des retraites qui est le socle commun du système social Français, sur l'emploi en douane, pour un service public douanier socialement et économiquement utile et sur les salaires.

**Rendez-vous
Jeudi 24 Juin
2010 à 10h00 de-
vant FRANKLIN.**

**Mobilisons-
nous contre
cette régres-
sion sociale
sans précé-
dent !!!**

Policiers, douaniers, pompiers : les départs à 50 et 55 ans devraient être repoussés

Sans supprimer le droit au départ anticipé, l'exécutif pourrait appliquer aux 900.000 fonctionnaires en « catégorie active » le même report de l'âge légal de la retraite qu'aux autres salariés.

Pompiers, policiers, gardiens de prison, douaniers, égoutiers... Plus de 900.000 fonctionnaires peuvent aujourd'hui partir à la retraite à 50 ou 55 ans. Cet avantage historique (lire ci-contre), est accordé à ces agents en « catégorie active » pour compenser la fatigue, les risques et le stress liés à leurs fonctions. Ce dispositif, à ne pas confondre avec celui des régimes spéciaux, pourrait bien évoluer. Une première brèche a été ouverte cet hiver avec la remise en question du départ à 55 ans des infirmières (en échange de hausses de salaire). Et, politiquement, le gouvernement peut difficilement exclure autant d'agents d'une réforme placée sous le signe de l'« équité ». L'enjeu financier est important : les agents des catégories actives ont représenté, en 2008, un départ à la retraite de fonctionnaire sur quatre. Le ministère du Travail prépare le terrain depuis plusieurs semaines auprès des syndicats : « *L'espérance de vie à 60 ans des agents de catégorie active est similaire à celle de la population. Or, à l'origine, le dé-*

part anticipé [...] avait pour objectif de compenser une espérance de vie plus courte », constate-t-il dans un document remis lors des consultations.

« Baril de poudre »

Il n'avance toutefois qu'avec une extrême prudence, conscient, comme le résume la CGT, d'être « *assis sur un baril de poudre* ». Les confédérations entrouvrent la porte à des discussions dans le cadre plus global du chantier de la pénibilité, mais les fédérations professionnelles et les agents concernés sont vent debout. Pour eux, le départ anticipé est intrinsèquement lié à leurs fonctions. Ce serait « *un tout* » non négociable. « *Dans la police et la pénitentiaire, où la situation est déjà très tendue, la question est explosive* », préviennent FO et l'Unsa. Le gouvernement veut éviter de provoquer l'ire de ces bastions. Une trop profonde remise en cause du dispositif est peu probable. D'autant que pour supprimer les catégories actives, encore faudrait-il les remplacer par de nouveaux dispositifs compensatoires au titre de la pénibilité. Or ce chantier, complexe, ne sera vraiment lancé qu'après la réforme. « *On a un problème de calendrier. Les syndicats ne voudront jamais lâcher la proie pour l'ombre* », confie un conseiller.

Le gouvernement devrait en revanche appliquer aux catégories actives le même report de l'âge légal de départ qu'aux autres salariés du privé et du public : si les 60 ans deviennent par exemple 62 ans, les 55 ans deviendraient 57 ans. Idem pour les départs à 50 ans. Cette approche pour-

rait limiter la grogne : les agents conserveraient la possibilité de partir plus tôt, en compensation du danger lié à leur métier.

Des mesures complémentaires sont à l'étude, mais leur application est plus incertaine. Pour tenter d'allonger la durée d'activité, le gouvernement peut aussi jouer sur les « bonifications de durée de service », qui permettent aux agents de bénéficier d'une année de cotisation retraite supplémentaire tous les cinq ans de service. Mais cela pourrait entraîner une baisse des pensions. Et faute d'une véritable gestion prévisionnelle des ressources humaines, les ministères ne savent pas quoi faire des agents qui souhaiteraient travailler jusqu'à 60 ans ou 65 ans, comme les y autorisent les limites d'âge en vigueur.

Une liste de métiers à toiletter

L'exécutif pourrait enfin être tenté de toiletter les listes des catégories actives. Au fil de l'histoire, ce statut a été accordé par corps de métier entiers : un policier qui passe sa carrière derrière un bureau en bénéficie au même titre que son collègue au contact quotidien du terrain. La Cour des comptes recommande de basculer dans « *une appréciation fonctionnelle des situations plutôt qu'une logique catégorielle* ». Ce chantier est toutefois vaste, complexe et lui aussi source de tensions.

DEREK PERROTTE

ALI GATOR, le reporter qui n'a presque jamais tort !

Amicale des Directeurs

Les cadres supérieurs n'aiment rien tant que se réunir, se retrouver entre gens de l'élite douanière, pour disserter sur leurs carrières, leurs émoluments etc. Dans ce compte-rendu, on se rend compte du fossé abyssal qui sépare la plèbe douanière de nos dirigeants, qui au-delà de l'intérêt financier lié à leur charge, se foutent royalement que nos missions soient bradées, que les services ferment les uns après les autres, que les effectifs soient taillés en pièce, du moment qu'ils sont rétribués en fonction (NBI entre autre). Une phrase en page 3, résume cet état d'esprit directo-rial : *« compenser les manques financiers par une évolution indiciaire et indemnitaire (ils parlent pour eux). Cette évolution serait facilitée par une reversement plus important des économies réalisées grâce aux suppressions de postes »*.

Tout est dit ! C'est le serpent qui se bouffe la queue. Les Directeurs d'hier appartenaient à la Maison Douane, aujourd'hui, en échange d'un régime indiciaire et indemnitaire favorable, ils sont prêts à toutes les compromissions, à scier la branche sur laquelle ils sont, eux aussi, assis.

En jargon militaire, on appelle cela de fidèles soldats. Dans le nôtre, ce serait plutôt « traître », « cannibale » etc. Mais n'en soyons pas étonnés, le monde change, et la logique libérale trouve toute sa place en Douane et ailleurs, tant qu'il restera des individus, obnubilés par leur carrière, le pognon, la gratification etc.

Le plus intéressant reste dans quelques annonces qui transpirent dans ce CR. Un changement

de gouvernement en Octobre ? A force de laisser traîner leurs langues dans les couloirs du pouvoir, on peut constater que ces messieurs semblent très bien informés de la vie gouvernementale. De là, à penser qu'ils sont encartés au parti au pouvoir...

Plus concrètement, les amicaux DR annoncent que *« la filière Op/Co va encore évoluer »*. (on entend d'ici les salves d'applaudissement. Une bonne réforme, c'est toujours plus de fric à se partager entre fossoyeurs. Quand un charnier est découvert, les vautours ne détournent jamais le bec.)

Avec l'annonce de la suppression de la règle d'un bureau par département sous la pression de l'Union Européenne.

Un peu plus, loin, un autre scoop des amicaux DR : *« En Surveillance, l'évolution de la chaîne managériale amènerait la disparition des petites brigades. »* Soit. Ce qui les désolent ce n'est pas tant que la Douane soit dépecée qu'un « surcroît d'investissement du cadre supérieur » (les pauvres biquets) n'ait lieu et pire, « que les agents défendent leur intérêt » (ah ! Salauds d'agents qui se rebiffent !)

Le pire est à venir : *« L'encadrement sera amené à accroître son action et à prévenir ou circonscrire les conflits éventuels pour faire appliquer les choix de l'Administration. »*

Donc, nos amicaux DR s'incar-

nent eux-mêmes comme nos ennemis. Circonscrire et prévenir. Les mots sont lâchés. Puisqu'ils aiment tant que ça le privé, je pense qu'il faut dès à présent adapter notre stratégie de lutte à leur vision et leur action. Revenons à la Lutte des Classes. Plèbe douanière contre cadres sup'. Bloquons les dans leurs beaux et grands bureaux. Radicalisons nos mouvements à hauteur de la violence de leurs attaques. Ce n'est pas de changer la peur de camp qu'il s'agit, mais bel et bien que la peur s'installe dans le camp adverse.

Enfin, ils évoquent dans les questions diverses *« la volonté des Préfets d'intégrer les agents des douanes dans les dispositifs police/gendarmerie »*. Les fossoyeurs semblent contre cette mission imposée.

En conclusion, juste avant de sabrer le champagne et d'allumer les cigares, les vautours se félicitent que le nouveau ministre François Baroin, a très rapidement réaffirmé la pérennité de notre administration.

On peut s'offusquer de l'emploi de « notre administration ». Nous n'appartenons ni à la même Douane, ni au même monde, ni à la même classe.

Pour ces messieurs encravatés, ce n'est pas tant la pérennité de la maison Douane qui les rend heureux, que le fait qu'ils vont pouvoir continuer à se gaver dans une logique de performance, de gains d'emploi, de réorganisation etc. C'est abject ! Donnons-leur pour leurs primes, révoltons nous !

Modèle recours en notation : c'est un canevas dont il est conseillé de s'inspirer en utilisant le plus possible vos propres formulations.

Mettre... la DIRECTION INTERREGIONALE

Mettre... la DIRECTION REGIONALE

Mettre... la DIVISION

Mettre... le service ou bureau

Lieu et la date

Grade au complet

Nom et Prénom

à

Monsieur le Président

CAPLI **n°1 catégorie A**

CAPLI **n°2 catégorie B**

CAPLI **n°3 catégorie C**

Objet: Recours devant la Commission Administrative Paritaire Locale (**n°1, 2 ou 3 selon le cas**) entretien professionnel 2010

Réf.: Décret n° 2007-1365 du 17 septembre 2007 - Note de service Bureau A/2 du 08 janvier 2010

Monsieur le Président,

Après avoir pris connaissance de mon compte rendu d'entretien professionnel pour l'année 2010, et conformément aux textes en vigueur, j'ai l'honneur de déposer un recours devant la CAPLI sur la cadence d'avancement pour accéder à l'échelon supérieur.

En effet, la proposition d'un passage d'échelon avec une cadence moyenne (**ou majoré de 1 ou 2 mois, en particulier les agents en échelon terminal**) proposé par le chef de service ne reflète absolument pas, pour ma part, tout l'investissement et le sérieux de ma manière de servir.

Même si je comprends les raisons qui ont conduit le supérieur hiérarchique direct puis le chef de service à ne rien m'accorder (**ou à ne m'accorder qu'un ou deux mois, suivant les cas**) en raison des quotas, il n'en demeure pas moins que j'ai effectué mon travail avec.... **relever les qualificatifs employés par le notateur en n'oubliant pas de préciser si les objectifs ont été atteints.**

Matérialiser votre requête en CAPL en reprenant les écrits du supérieur direct dans l'ensemble des cartouches que ce dernier a renseigné.

Ensuite faire de même avec les écrits du divisionnaire. Si des faits administratifs importants ont été réalisés (ou subit réorganisation, mutation, maladie etc...) il faut également le mentionner.

Établir un parallèle avec sa manière de servir sur les trois dernières années en incluant des résultats contentieux remarquables (lettre de félicitation, presse, etc....) ou des faits administratifs importants et reconnus par la hiérarchie.

Conclure sans marque de remerciement ou autre.

Pour tous ces faits, je sollicite que la Commission Administrative Paritaire Locale reconsidère mon cadencement de passage d'échelon plus en adéquation avec le travail que je fournis depuis le début de ma carrière.

Grade

Nom Prénom

Signature

Le travail, c'est la santé?

Trouvez-vous votre travail stressant : toujours, souvent, parfois, rarement ou jamais ? C'est la question qui a été posée à des salariés de 32 pays, en 2005, dans le cadre de l'enquête International Social Survey Program. La France apparaît comme le pays le plus stressé de l'échantillon : 14 % des Français employés à plein-temps répondent toujours, 32 % répondent souvent, soit presque un salarié sur deux, 43 % répondent parfois. Seuls 7,3 % répondent rarement et 3,7 % répondent jamais.

Comment expliquer ce « score ». Une partie de l'explication tient sans doute à la diffusion plus rapide qu'ailleurs des dernières modes managériales : dans de nombreuses entreprises et institutions (y compris publiques), on commence par définir des indicateurs de performance, on fixe sur cette base des objectifs aux salariés, qui sont récompensés s'ils les atteignent (la carotte), mais qui sont sanctionnés s'ils échouent (le bâton). Et la période suivante, on monte d'un cran les objectifs.

Quand ce n'est pas en interne qu'une telle pression est mise, c'est vis-à-vis des sous-traitants. Les entreprises ont en effet massivement procédé à l'externalisation de tâches préalablement réalisées en interne. Un des avantages essentiels de ce type de stratégie est précisément de reporter la pression sur le sous-traitant. On lui fixera des objectifs de plus en plus serrés, à lui de se débrouiller pour les atteindre. Et le sous-traitant de rang 1 de procéder de même vis-à-vis du sous-traitant de rang 2, puis de rang 3, etc. Stratégie efficace à court terme, mais calamiteuse à long terme. D'un point de vue psychologique et social, bien sûr, mais aussi d'un point de vue économique. Il

est temps que la mode change.

Par Olivier Bouba-Olga

La peur de l'autre !

Beaucoup d'historiens considèrent que les massacres de Sétif (8 mai 1945) et de Guelma, qui ont duré plusieurs semaines, ont été une sorte de drames fondateurs de la guerre d'Algérie (1954-1962). Tout simplement parce que ces massacres, qui ont fait 103 victimes européennes mais surtout près de 10 000 victimes musulmanes, ont creusé un fossé entre les deux communautés (européenne et musulmane algérienne). Ce fossé ne va plus être comblé. Les passerelles se sont littéralement fracturées. La possibilité d'une sorte d'Algérie française égalitaire et conviviale, où plus de justice devait régner, s'éloigne d'une manière presque définitive. Les européens ont très peur de la démographie musulmane, ils sont dans une proportion de 1 pour 10. Ce qui s'est passé dans la région les amène à réfléchir et à quitter les campagnes. Certains retournent en France. C'est la première raison. Et les européens ont très peur des algériens musulmans. Selon le mot du Général Tubert (chargé de rédiger un rapport sur les massacres de Sétif en 1945), qui s'adressait aux européens à l'été 1945 « Attention, je vous ai donné la paix pour 10 ans ». On sait ce qui s'est passé par la suite. La seconde raison est qu'une

nouvelle génération entre en scène dans le nationalisme. Pour elle, la seule façon de sortir de cette impasse, de ce blocage, est le recours à la lutte armée. » B.Stora

Quelques extraits de l'ouvrage de Jacques Attali "Paris et la mer"

Morceaux choisis :

Proposition 35 :

"Les douanes du Havre sont reconnues au niveau français comme au niveau européen pour être particulièrement efficaces"

"Mieux mettre en avant les performances remarquables des douanes de manière à mettre un terme au déficit d'image du service"

"Fusionner les services de Paris et de la vallée de la seine pour suivre le mouvement de rapprochement des ports"

Et la meilleure pour la fin !!!

Proposition 34

"L'Etat doit étudier la relocalisation au Havre des établissements suivants : Direction Générale des Douanes (Montreuil)

ON L'ENGRAISSE, ON L'ENGRAISSE...



ON LE BOUFFE QUAND ?